

Se financer avec les assureurs

Ils ont les poches profondes et s'intéressent aux ETI. Les assureurs, au travers de plusieurs fonds de prêts, commencent à placer leur argent dans les finances des entreprises non cotées. À elles de saisir l'opportunité.

ARNAUD DUMAS



Nous entamons une nouvelle phase de développement de notre entreprise et, pour cela, nous avons souhaité rechercher tout un panel de financements», lance Patrick Daher, le PDG du groupe Daher. L'équipementier aéronautique a refinancé cet été son crédit syndiqué auprès de ses banques pour 150 millions d'euros à échéance 2017. Mais il a aussi sécurisé un contrat d'affacturage sur cinq ans et réalisé sa première émission obligataire sous la forme d'un placement privé de 30 millions d'euros, auprès de sociétés d'assurances du fonds Novo. Pour Daher, plus question de ne faire appel qu'aux banques! Aujourd'hui, comme de nombreuses ETI, il lorgne les poches profondes des assureurs. Disposant de ressources énormes, ils investissent près de 1 000 milliards d'euros dans les actifs d'entreprises françaises fin 2013, dont seulement 47 milliards d'euros dans les ETI. Une proportion bien faible, que le gouvernement souhaiterait voir presque doubler. En juillet 2013, il a réformé le code des assurances pour leur permettre d'investir une plus large part de leurs ressources dans des sociétés non cotées via des fonds de prêts à l'économie. Même chose pour l'assurance-vie: deux nouveaux contrats ont été créés, l'euro-croissance et vie génération, afin d'abonder les fonds des PME-ETI.

Le groupe Daher a diversifié ses sources de financement. Il ne fait plus seulement appel aux banques.

Déjà, les premiers fonds de prêts des assureurs commencent à voir le jour, les deux premiers ayant été créés par la Caisse des dépôts dès l'été 2013 (fonds Novo). D'autres ont suivi depuis, de nombreuses sociétés de gestion y voyant un moyen de lever de l'argent frais pour l'investir dans l'économie.

C'est donc aux entreprises de prendre le train en marche, en se renseignant sur ces produits auprès de leurs partenaires financiers (banque, conseil en investissement...). Car ces nouveaux types de financement présentent de nombreux avantages. «Ce sont des investissements alternatifs au crédit bancaire, explique Emile Di Serio, le président de Saint-Jean Industries. Le fait de diversifier nos sources est un atout de pérennité.» Le resserrement brutal du crédit en 2008-2009 a laissé des traces. Le dirigeant de l'ETI, qui réalise 250 millions d'euros de chiffre d'affaires et emploie 1 900 personnes, préfère désormais multiplier les partenaires financiers. L'équipementier automobile implanté dans le Rhône, spécialisé dans la fourniture de pièces en aluminium pour le moteur et le châssis, a ainsi choisi de financer une partie de la nouvelle ligne de production de son site lorrain par l'intermédiaire de la société de gestion Chetwode et son partenaire Acofi. Chetwode s'occupe de placer un fonds de 200 millions d'euros, collectés auprès des assureurs et des mutuelles, pour financer des équipements industriels en leasing ou en sale and leaseback. «Nous analysons trois critères, explique Jean-Baptiste Magnen, le dirigeant de Chetwode. L'entreprise, pour vérifier qu'il n'y a pas déjà un prêt sur gage; l'équipement pour s'assurer qu'il est stratégique pour l'entreprise et qu'il est possible de le revendre le cas échéant; enfin, la structuration du montage financier.»

Un moyen d'allonger la durée des financements

Cette diversification des sources de financement permet aussi aux entreprises d'allonger la durée de leurs financements. Un facteur crucial, alors que les crédits bancaires peinent à dépasser les cinq ans. «Nous avons besoin d'allonger le profil d'amortissement de notre dette car, pour l'acquisition d'un nouveau contrat, il nous faut du temps et de la ressource avant que le premier chiffre d'affaires ne rentre», explique ainsi Gilles Pichou, le directeur général finances d'Axson, un chimiste de 150 millions d'euros de chiffre d'affaires. Il s'est tourné vers un deuxième instrument utilisé par les assureurs: les prêts obligataires. Son entreprise

LES PLACEMENTS DES ASSUREURS EN 2013

